ECLAIREUSE BAVARDEUSE - EI

SIREN: 904 952 132
Rue de Schalkendorf 67350
VAL DE MODER

06 48 13 35 04
contact@eclaireuse-bavardeuse.com

CONVENTION DE CONSENTEMENT

ENTRE LES SOUSSIGNÉS : **MULLER SOLÈNE** CI-APRÈS DÉSIGNÉ « LA CONSEILLÈRE HOLISTIQUE »
NOM + PRÉNOM DU CLIENT CI-APRÈS DÉSIGNÉ « LE CLIENT »

La Conseillère Holistique déclare reconnaitre la confidentialité des données recueillies dans le cadre du conseil en fleurs de Bach, conseil holistique, conseil en Gébiologie et les différents soins énergétiques proposés et notamment les données sensibles et s'engage en particulier :

- **A limiter l'utilisation des données** personnelles du Client à des fins strictement professionnelles et à garder confidentielles toutes les notes faites par écrit en version papier et, ou électronique pendant les séances avec le Client et à l'issue de celles-ci.

- **À prendre toutes les mesures** conformes aux usages et dans le cadre de ses attributions afin d'éviter l'utilisation détournée ou frauduleuse de ces données et pour en préserver l'intégrité.

- **À conserver les données** personnelles sur une période de 3 ans à compter de la dernière séance effectuée avec le Client, période au-delà de laquelle les données seront supprimées automatiquement.

- **A donner accès à ces données** au Client sous 8 jours pour les consulter, les modifier ou les supprimer par simple mail (voir encart en haut à droite)

- **À communiquer via son site internet** les conditions générales de vente au Client dès le premier rendez-vous.

- **Le Client donne** à la Conseillère en fleurs de Bach son consentement pour la conservation des données par

Cet engagement de confidentialité restera en vigueur pendant toute la durée des fonctions de la Conseillère en fleurs de Bach demeurera effectif sans limitation de durée après la cessation de ses fonctions, quelle qu'en soit la cause, dès lors qu'il concerne l'utilisation et la communication de données à caractère personnel.

La Conseillère Holistique s'engage à respecter le code de pratique du Centre Bach ainsi que la charte pratique de la Fédération Française de Gébiologie.

Par ailleurs, le Client reconnaît avoir pris connaissance préalablement des conditions générales de vente sur le site internet de la **Conseillère Holistique.**

Enfin le Client reconnait être informé que l'entretien-conseil en fleurs de Bach ne peut être assimilé à un diagnostic médical, et que les fleurs de Bach ne sauraient se substituer à un traitement médical. Le Client doit toujours poursuivre ses traitements en cours et doit en référer aux professionnels de la santé concernés.

Lu et approuvé par
Solène MULLER
Conseillère en Fleurs de Bach



Lu et approuvé par

Client